

## Communiqué de presse

### PETITES VILLES DE DEMAIN - RENCONTRES REGIONALES DES CHEFS DE PROJET PARTAGER POUR INNOVER AVEC L'ANCT

Lyon, le 12 juillet 2022

Dans le département du Rhône à Belleville-en-Beaujolais et à Beaujeu, les chefs de projet de la région Auvergne-Rhône-Alpes se sont réunis le 11 juillet 2022 pour la rencontre régionale « Petites villes de demain » organisée par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). L'ANCT pilote en région et partout en France la formation et la mise en réseau des chefs de projet Petites villes de demain. À cette occasion, ils ont pu partager leurs retours d'expérience dans une démarche de montée en compétences en matière d'ingénierie territoriale, ADN de l'ANCT.

Dans toute la France, 838 chefs de projet ont déjà été recrutés avec l'objectif d'en atteindre 930 dans le courant de l'année, avec un cofinancement jusqu'à 2026. Les chefs de projet sont une profession émergente que l'ANCT a à cœur d'accompagner. Les rencontres régionales organisées partout en France et jusqu'à l'automne ont vocation à faire vivre cette communauté et permettre une solidarité professionnelle fructueuse fondée sur le partage des bonnes pratiques.

Les chefs de projet « Petites villes de demain » sont les chefs d'orchestres territoriaux de ce programme phare de l'ANCT. Ils permettent à tous les acteurs des territoires d'œuvrer ensemble pour revitaliser les « petites villes ». L'ANCT les forme à une méthode de travail partagée et finance leur poste. La Banque des territoires et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) en lien avec l'ANCT réalisent un effort inédit en co-finançant les postes des chefs de projet à hauteur de 75%.

En région Auvergne-Rhône-Alpes, ce sont 121 chefs de projet qui ont été recrutés permettant de couvrir 227 communes. Ils interviennent sur tous les thèmes qui touchent au quotidien des « Petites villes de demain ». De l'accès aux soins à la mobilité en passant par le numérique, l'accès aux services publics ou le sujet de la nature en ville, les chefs de projet coopèrent avec les acteurs du programme sur une grande diversité de thématiques.

*« Avec les rencontres régionales Petites villes de demain, l'ANCT est fière de former et de financer les chefs de projet. Avec leur expérience du terrain et leur vécu de chef d'orchestre de l'ingénierie territoriale ils ont une connaissance inédite des meilleurs pratiques. Avec ces rencontres régionales, je suis convaincue que leurs échanges seront fructueux pour revitaliser nos petites villes qui sont au cœur de nos vies. »*

*Caroline Cayeux, Présidente de l'ANCT*

### **A propos de l'ANCT**

Créée au 1er janvier 2020, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) est le partenaire pour les collectivités locales qu'elle accompagne dans leurs projets de territoire. Elle anime des pactes territoriaux et des programmes nationaux comme France Services, Action cœur de ville, Petites Villes de demain, France Très Haut Débit... L'ANCT développe également une offre de services sur mesure en matière d'ingénierie de projet, avec une approche « cousue main » pour répondre au plus près de leurs besoins spécifiques et locaux.

### **A propos de Petites villes de demain**

« Petites villes de demain » est un programme national et partenarial porté par l'ANCT depuis 2020 pour revitaliser les centres des petites villes de moins de 20 000 habitants, qui ont une fonction de « centralité » : où on fait ses cours, où on scolarise ses enfants, etc... Le programme, doté de 3 milliards d'euros en particulier grâce à la mobilisation des ministères, de l'ANCT, de la Banque des territoires, de l'Anah, du Cerema et de l'ADEME, répond aux différents besoins exprimés par les collectivités et s'adapte pour proposer une solution différenciée au plus près du terrain et des habitants. 1407 communes sont déjà engagées dans le programme Petites villes de demain. D'ici 2026, 1600 villes revitalisées par ce programme de l'ANCT.

Pour plus d'informations :

- le programme « Petites villes de demain » :  
<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/petites-villes-de-demain-45>
- le point d'avancement du programme :  
[https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-05/20220519\\_Point%20avancement%20-%20T2%202022.pdf](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-05/20220519_Point%20avancement%20-%20T2%202022.pdf)
- la plateforme de recrutement des chefs de projet :  
<https://petitesvillesdedemain.chefsdeprojet.anct.gouv.fr/>

**Cabinet du préfet de la région  
Auvergne-Rhône-Alpes**

Clément COTI  
Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

Préfecture du Rhône – 69003 Lyon Cedex 03  
Standard : 04.72.61.61.61 – <http://www.rhone.gouv.fr>